

26 oct 2020 -13:59

Prime COVID-19 : attention à l'hameçonnage (phishing) par téléphone !

Des escrocs sévissent actuellement : ils téléphonent à des citoyens au nom de l'ONSS pour leur annoncer qu'ils ont droit à une prime COVID de plus de 1.000 euros. Pour recevoir cette prétendue prime, le citoyen doit communiquer son numéro de compte bancaire.

Il s'agit de tentatives de fraude. Jamais l'ONSS ne téléphonera à un citoyen pour lui demander son numéro de compte !

Les personnes qui bénéficient d'une garantie de revenus aux personnes âgées ont bel et bien droit à une prime COVID, mais cette prime leur est octroyée automatiquement, sans qu'ils aient la moindre démarche à entreprendre à cet effet. La prime est également moins élevée que le montant promis par téléphone. Elle s'élève à 50 euros mensuels pour la période de juillet à décembre 2020, soit un montant total de 300 euros.

Il s'agit de tentatives de fraude. Jamais l'ONSS ne téléphonera à un citoyen pour lui demander son numéro de compte ! Les personnes qui bénéficient d'une garantie de revenus aux personnes âgées ont bel et bien droit à une prime COVID, mais cette prime leu

Qu'est-ce que la prime COVID-19 et qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be